

À une séance ordinaire du Conseil de la municipalité d'Henryville tenue le lundi 9 septembre 2024 à 20:03 hrs, sont présents les conseillers; Patrick Wenning, Josiane Fabry, Léo Choquette, André Raymond et Maxime Partenza et Michel Lord sous la présidence de la mairesse, Mme Danielle Charbonneau formant quorum.

Également présente : Mme Marijke Wynants, Directrice générale et Greffière-trésorière.

La Mairesse, Madame Danielle Charbonneau, ouvre la séance à 20H03

8964-09-2024
Ouverture de la
séance

Il est proposé par Léo Choquette appuyé par Patrick Wenning et résolu à l'unanimité d'ouvrir la séance ordinaire du 09 septembre 2024.

8965-09-2024
Adoption de
l'ordre du jour

Il est proposé par André Raymond appuyé par Maxime Partenza et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le point varia ouvert.

8966-09-2024
Adoption du
procès-verbal
du 06 août 2024

Il est proposé par Michel Lord, appuyé par Josiane Fabry et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance du 06 août 2024.

8967-09-2024
Adoption des
comptes à
payer du mois
d'août et
ratification des
comptes déjà
payés

Il est proposé par Léo Choquette appuyé par André Raymond et résolu à l'unanimité :

D'approuver la liste des paiements effectués au mois d'août 2024 totalisant la somme de **94 070.03 \$**

D'autoriser le paiement des comptes à payer du mois d'août 2024 au montant de **77 328.94\$**

Pour un total de comptes à payer de: **171 398.97 \$**

Je, soussignée, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés. En foi de quoi, je donne le présent certificat.

Marijke Wynants, Directrice générale Greffière-trésorière

8968-09-2024
Projet de
construction
d'une nouvelle
école

Attendu que le ministère de l'Éducation du Québec est en attente de la planification des besoins d'espaces du Centre de Services scolaires des Hautes-Rivières (CSSDHR) pour 2025-2035;

Attendu que le CSSDHR a confirmé la nécessité d'acquérir un immeuble pour la construction d'une nouvelle école afin de répondre aux besoins de la clientèle grandissante sur son territoire.

En conséquence, sur la proposition de Josiane Fabry, appuyée par André Raymond, il est résolu à l'unanimité que la municipalité demande aux dirigeants du CSSDHR de prendre en considération le terrain situé au 215 de la rue Champagnat, site actuel de l'école Capitaine Luc Fortin dans sa planification de la construction d'une nouvelle école.

Que le terrain proposé répond aux critères requis par la loi.

8969-09-2024
Demande
d'appui à la
FQM -point de
croissance TVQ

Considérant la déclaration de réciprocité concernant le nouveau partenariat entre le gouvernement du Québec et les gouvernements de proximités

Considérant que cette déclaration est un engagement afin d'établir une nouvelle formule de partage du point de croissance de la TVQ pour remplacer la formule actuelle basée essentiellement sur la population, ce qui favorise principalement les grands centres ;

Considérant que ce transfert financier est déterminant pour le développement et l'avenir de notre municipalité ;

En conséquence, sur la proposition de Josiane Fabry, appuyée par Léo Choquette, il est résolu à l'unanimité que la Municipalité appui les démarches de la FQM pour que 10% du nouveau transfert de la TVQ ne soit pas partagé, seulement, par habitant;

8970-09-2024
Autorisation
inscription au
colloque
annuel de
l'ADMQ

Attendu que le prochain colloque de l'association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) se tiendra au centre récréatif d'Henryville le mercredi 11 septembre 2024;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning, appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité que la Municipalité autorise la directrice générale, Mme Marijke Wynants à participer au colloque de l'ADMQ et d'en défrayer le coût au montant de 75\$ plus taxes.

8971-09-2024
Présence à
Henryville de
l'organisme de
pédiatrie
sociale l'Étoile

Attendu que l'Étoile est un organisme de pédiatrie sociale qui offre des services tels que des soins médicaux, des évaluations psychologiques, du soutien, des thérapies et des activités de groupes aux jeunes;

Attendu que l'Étoile s'est dotée d'un véhicule, baptisé le vaisseau, afin d'offrir leurs services aux jeunes des municipalités plus éloignées de la MRC;

En conséquence, sur la proposition de Maxime Partenza, appuyée par Josiane Fabry, il est résolu à l'unanimité que la Municipalité autorise le

Vaisseau de l'organisme l'Étoile à séjourner selon leur calendrier au Parc des Petits Bonheur.

8972-09-2024
Adoption du
projet de
schéma de
couverture de
risques en
sécurité
incendie

Attendu qu'en vertu de l'article 8 de la loi sur la sécurité incendie, les municipalités régionales de comté doivent en liaison avec les municipalités locales qui en font partie, établir un schéma de couverture de risque pour l'ensemble de leur territoire;

Attendu que les actions spécifiques et le plan de mise en œuvre du service de sécurité incendie de la municipalité d'Henryville ont été déposés et intégrés dans le projet de schéma de la MRC du Haut Richelieu;

Attendu que le conseil a pris connaissance du projet de schéma de la MRC et l'approuve;

En conséquence, sur la proposition de André Raymond, appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité que la Municipalité adopte le projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC du Haut-Richelieu (3^e génération) ainsi que son plan de mise en œuvre.

8973-09-2024
Démission des
pompiers Y.
Dauplaise et
J.F. Trudeau

Attendu que le directeur du service d'incendie a transmis, au conseil, deux avis de démission de ses pompiers;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette, appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que la Municipalité accepte la démission des pompiers volontaires M. Yanick Dauplaise et de M. Jean-François Trudeau.

8974-09-2024
Candidature de
M. William
Doyon

Attendu que le directeur du service incendie a présenté au conseil la candidature de M. William Doyon à titre de pompier volontaire ;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lord, appuyée par André Raymond, il est résolu à l'unanimité que la municipalité autorise l'embauche de M. Doyon.

8975-09-2024
Achat table de
PC

Attendu que le directeur du Service de Sécurité Incendie de la Municipalité a déposé une demande d'autorisation au conseil pour l'achat d'une table de poste de commandement avec deux trépieds afin de remplacer le poste actuel qui est défectueux,

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette, et appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité que la municipalité autorise le directeur incendie de procéder à l'achat d'un poste de commandement et de deux trépieds.

8976-09-2024
Démission du
responsable
de voirie-
intérim-
affichage de
poste

Attendu que le Conseil de la Municipalité a reçu la démission de son responsable de voirie M. Yanick Dauplaise en date du 21 août 2024

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning, appuyée par Maxime Partenza, il est résolu à l'unanimité que la Municipalité accepte la démission de M. Dauplaise

Que Mme Caroline Boucher occupe le poste de responsable de voirie en intérim;

Que la directrice générale procède à l'affichage du poste de Responsable de voirie à l'externe.

VARIA

8977-09-2024 Résolution d'appui à la CPTAQ pour le lot 5 654 756

Attendu que la Commission de Protection du Territoire Agricole (CPTAQ) a reçu de la demanderesse 9452-3743 Québec Inc. une demande d'autorisation ayant pour objet l'utilisation à une fin autre que l'agriculture sur une partie du lot 5 654 756 du cadastre du Québec, soit aux fins des activités suivantes : préparation et emballage de mets et aliments prêts -à -manger / prêt à cuire;

Attendu que le demande est conforme à la réglementation municipale;

Attendu qu'en vertu de l'article 58.2 de la loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, la municipalité doit recommander à la CPTAQ les demandes d'autorisation en se basant sur les dispositions de la loi 62

En conséquence, il est proposé par Josiane Fabry appuyé par Léo choquette et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de recommander à la CPTAQ d'autoriser la demande présentée par 9452-3743 Québec Inc.

Rapport des comités

- Rapport du service d'incendie
- Comité consultatif d'urbanisme
- Régie des eaux
- Administration et gestion du personnel
- USEP
- Voirie
- Cours d'eau
- École
- Bibliothèque
- Loisirs
- Conseil junior
- CRSQV

Période de questions

8978-09-2024 Levée de la séance

Sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Patrick Wenning il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 20h55.

Je, soussignée, Marijke Wynants, Directrice générale et Greffière-trésorière, certifie que la municipalité d'Henryville dispose des crédits nécessaires suffisants pour le paiement des déboursés reliés aux résolutions adoptées à cette séance.

.....
Danielle Charbonneau
Mairesse

.....
Marijke Wynants, Directrice générale
Greffière-trésorière

« Je, Danielle Charbonneau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal ».